

Homélie du jeudi de l'octave de Pâques

Père Martial Leblanc

Frère et sœur,

Lors de lors de ma précédente homélie, je nous ai invités à laisser le Christ remplir nos vies.

Au lendemain de Pâques, lorsqu'il est apparu aux femmes, il leur a demandé de dire à ses disciples qu'il était vivant et qu'il les attendait en Galilée.

Dans l'évangile d'aujourd'hui, les disciples d'Emmaüs sont retournés à Jérusalem pour dire aux apôtres et aux disciples, ils avaient vu le Christ, il était ressuscité. Et c'est à ce moment même que Jésus le Christ, est apparu au milieu de ses disciples.

Et là , tout de suite, il les rassure.

C'est la stupeur les disciples ne comprennent pas ce qui se passe réellement. Ils attendent que le Christ leur explique ce qui se passe réellement. Et là, surprise, le Christ demande de quoi manger. Les disciples lui offrent du poisson, non pas du pain non pas quelques céréales, mais du poisson.

Nous le savons frère et sœur, dans les premiers siècles de l'église, le signe que portent les chrétiens pour marquer leur foi en Dieu, ce n'est pas la croix, mais le poisson. Pourquoi le poisson ? Plusieurs épisodes de la Bible nous racontent comment le Christ Jésus s'est servi du poisson pour délivrer son mystère. (la pêche miraculeuse ; la multiplication des pains et des poissons) Rappelez-vous aussi! Le mot poisson en grec est le mot ictus.

La lettre I pour lesus, Jésus en français ;

la lettre C pour Christos, le Christ;

la lettre T pour Theou, du Dieu;

la lettre U pour uios, le fils ;

la lettre S pour sauver.

Ce qui signifie donc Jésus le Christ Fils du Dieu Sauveur. Oui vraiment Jésus est le Fils fils du Dieu vivant, Jésus est vraiment celui qui vient nous sauver, celui que toutes les Écritures avaient annoncé.

Et c'est pourquoi ressuscité, au cœur même de Jérusalem, en partant des écritures le Christ montre à ses disciples et à ses d'apôtres qu'il est venu accomplir la promesse de son Père, la promesse de Dieu. Il demande à tous ses disciples d'en être les témoins c'est ainsi que se termine ce passage de l'Évangile : « à vous d'en être les témoins. »

Cette invitation, elle n'est pas figée dans le passé.

Cette invitation, elle s'adresse à nous aujourd'hui.

AMEN!

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 -

https://charente.catholique.fr/est-charente/actualites/homelie-du-jeudi-de-loctave-de-paques/